

Conférence sur l'avenir de l'Europe: suivez la troisième plénière vendredi et samedi

Les médias sont invités à suivre la plénière des 21-22 janvier à Strasbourg qui se concentrera sur les recommandations de deux panels de citoyens et des panels nationaux correspondants.

Les débats porteront principalement sur les 90 recommandations des panels "démocratie européenne, valeurs et droits, État de droit et sécurité" et "changement climatique, environnement et santé" ainsi que sur les recommandations connexes émanant des panels de citoyens nationaux. [Cliquez ici](#) pour de plus amples informations.

DATE: vendredi 21 et samedi 22 janvier

LIEU: Parlement européen, Strasbourg

En vue de la réunion plénière du samedi, les neuf groupes de travail se réuniront le vendredi en deux tranches horaires, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Les réunions des familles politiques auront lieu le vendredi entre 19h30 et 21h00.

Pour en savoir plus, consultez [l'ordre du jour de la plénière](#) et [le mandat des groupes de travail](#).

Opportunités pour les médias Les représentants des médias pourront interviewer des membres de la plénière qui souhaitent dialoguer avec des journalistes, en utilisant les espaces et le matériel prévus par le Parlement si nécessaire (réservation obligatoire). Des échanges avec des membres du secrétariat commun ainsi que d'autres experts techniques seront également possibles, sur demande. Les attachés de presse des institutions européennes seront disponibles pour faciliter le processus et assurer la liaison si nécessaire.

Couverture audiovisuelle Les débats de vendredi et de samedi seront retransmis en direct sur [EbS+](#). Des extraits seront également disponibles sur [EbS](#) après la clôture de la session. La session sera aussi diffusée en ligne sur la [plateforme de la Conférence](#) et le [Centre multimédia du Parlement](#). Les réunions des groupes de travail du vendredi seront retransmises sur le

Centre multimédia du Parlement. Tous les produits multimédias seront [téléchargeables ici](#).

Accréditation Les badges de presse annuels (interinstitutionnels ou du PE) sont valides. Les journalistes ne disposant pas d'un badge d'accès doivent en demander un avant le 21 janvier à 16 heures via le [site internet d'enregistrement des journalistes](#). Les badges doivent être récupérés jusqu'au vendredi 21 janvier à 18 heures au bureau de réception Weiss (situé à l'entrée numéro 4 de l'Agora).

Mesures de prévention liées au COVID-19 Les journalistes peuvent assister à l'événement à condition de respecter strictement les restrictions et mesures sanitaires mises en place **par les autorités françaises et le Parlement européen**.

Depuis le 3 novembre 2021, toute personne pénétrant dans les bâtiments du Parlement doit présenter un certificat COVID numérique de l'UE valide, y compris les journalistes. Le certificat COVID numérique de l'UE prouve qu'une personne est soit pleinement vaccinée, soit immunisée après s'être remise du COVID-19, soit qu'elle dispose d'un résultat négatif d'un test PCR récent. Les deux formats, papier ou numérique, du certificat COVID numérique de l'UE ou d'un [certificat équivalent](#) reconnu, sont acceptés. La preuve d'un résultat négatif d'un test PCR réalisé dans les 72 heures précédentes en Belgique, au Luxembourg ou en France, est également acceptée. Veuillez noter que les mesures de précaution existantes (notamment le port obligatoire d'un masque chirurgical et le contrôle de température aux entrées du Parlement) restent en place. Pour de plus amples informations, [cliquez ici](#).

Les mesures pour les voyageurs se rendant en France sont [disponibles ici](#).

Accès L'accès des médias sera facilité durant toute la durée de la plénière de la Conférence via l'entrée principale du bâtiment Louise Weiss et l'entrée du bâtiment Churchill (à condition de respecter le protocole d'accréditation mentionné ci-dessus). L'entrée séparée pour la presse sera fermée.

Zones de travail Les journalistes pourront accéder aux zones suivantes:

- l'espace de travail et l'accès au flux vidéo à l'intérieur de la salle de presse;
- la galerie de presse de l'hémicycle (les agences de photos pourront entrer dans l'hémicycle);
- l'espace médias à l'extérieur de l'hémicycle pour les enregistrements vidéo (sur réservation).

Communiqué de presse

Le Wi-Fi sera disponible dans toutes les parties du bâtiment. L'identifiant et le mot de passe seront communiqués le jour même.

Tous les journalistes pourront suivre la couverture en direct depuis les écrans de la salle de presse.

Services audiovisuels (réservation obligatoire) Les services audiovisuels suivants seront fournis:

- positions de caméra en direct en libre-service près de l'hémicycle. Chaque média doit apporter son propre équipement et son propre câblage. Une alimentation électrique et une connexion Internet à haut débit seront disponibles;
- studio multimédia.

Pour nous permettre de faciliter au mieux votre travail, veuillez envoyer vos demandes avant la fin de journée du jeudi 20 janvier à avplanning@europarl.europa.eu. Veuillez noter que la gamme habituelle d'installations audiovisuelles (studios de télévision et de radio, équipes, montage...) sera restreinte.

Possibilités de photos (réservation obligatoire) Des pools photo et vidéo seront organisés pour l'hémicycle (accès exclusivement réservé aux agences photos). Veuillez prendre contact avec le planning audiovisuel pour toute demande:

Planning audiovisuel

	(+32) 2 28 43418 (BXL) (+33) 3 881 73418 (STR)
	avplanning@europarl.europa.eu

Pour toute question liée au programme ou aux installations, [veuillez contacter l'équipe de presse audiovisuelle du PE](#).

Contacts

Kyriakos KLOSIDIS

Attaché de presse

☎ (+32) 2 28 32357 (BXL)

☎ (+33) 3 881 74651 (STR)

📱 (+32) 470 96 47 35

✉ kyriakos.klosidis@europarl.europa.eu

Sanne DE RYCK

Attachée de presse

☎ (+32) 2 28 42531 (BXL)

☎ (+33) 3 881 64917 (STR)

📱 (+32) 498 98 34 51

✉ sanne.deryck@europarl.europa.eu
